



## déchets

### Nouveaux conteneurs de tri !

Au début de l'année 2022, la CCLA a engagé des travaux pour reprendre l'aménagement des parkings d'Aiguebelette le Port, ainsi que celui du Sougey à Saint-Alban-de-Montbel. Ces travaux comprenaient également l'implantation de **conteneurs semi-enterrés** sur 8 sites autour du lac dont ces deux parkings. Ces nouveaux équipements viennent remplacer les colonnes aériennes en bois vetustes. Ils permettront :

- d'augmenter la capacité de stockage des déchets (volume de 5m<sup>3</sup>),
- d'améliorer le visuel aux abords du lac.

En termes d'utilisation, le positionnement des trappes est plus bas, afin de faciliter le geste de tri des usagers. Depuis fin mai 2022, seules les colonnes dédiées au tri sélectif sont fonctionnelles. Les conteneurs pour les ordures ménagères seront quant à eux mis en service ultérieurement.

Ces travaux ont constitué une première phase dans le renouvellement des équipements de collecte. Une seconde phase devrait se poursuivre à l'horizon de l'automne 2023 et permettre de systématiser sur tout le territoire l'apport volontaire au niveau des ordures ménagères d'ici à mai 2024.

### Du nouveau à la Déchetterie

Suite au renouvellement du marché d'exploitation de la Déchetterie au 1<sup>er</sup> mars 2022, la CCLA a fait le choix de reprendre en régie la mission d'accueil sur le site de Novalaise. L'accueil est dorénavant assuré par Sid Ahmed BEKKACHE qui travaillait jusqu'à présent aux services techniques de la CCLA. Il aura le plaisir de vous accueillir et de vous diriger pour le tri de vos déchets sur le site de la Déchetterie. Il sera secondé dans cette mission par Léon BOUVIER qui travaille comme agent d'accueil depuis plusieurs années à Novalaise.

Avec ce nouveau marché, la CCLA a revu les jours et horaires d'ouverture de la Déchetterie. Il faut noter également que ce nouveau marché passé pour une période de 4 ans a entraîné une hausse significative du traitement des déchets et notamment sur les encombrants.



# EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

**TOUS** LES EMBALLAGES  
ET LES PAPIERS SE  
TRIENT DANS LE BAC JAUNE

Les pots de yaourt, de crème, barquettes, tubes de dentifrice, les films plastiques, emballages de charcuterie, sachets chips ou encore blister vont désormais dans le bac jaune. La CCLA profitera de l'extension des consignes de tri pour passer à une collecte des recyclables en multimatériaux. Ainsi, vous pourrez en plus des plastiques, mettre également les papiers dans le bac jaune.

## EMBALLAGES ET PAPIERS



CARTONS, BRIQUES

BOUILLES,  
FLACONS



BOÎTES et  
EMBALLAGES  
MÉTALLIQUES



PAPIERS



### LES NOUVEAUX :



SACS, SACHETS et  
FILMS EN PLASTIQUE



POTS et BARQUETTES  
EN PLASTIQUE



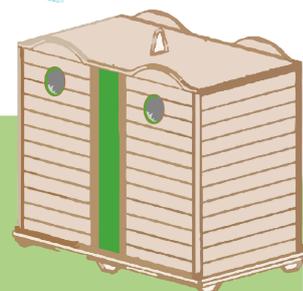
- ✓ BIEN VIDÉS
- ✓ NON LAVÉS
- ✓ EN VRAC
- ✓ APLATIS
- ✓ SÉPARÉS,  
NON EMBOÎTÉS

## VERRE

BOUILLES,  
BOCAUX



POTS EN VERRE





## POURQUOI CES NOUVELLES CONSIGNES ?

- Simplification du geste de tri à tous les emballages,
- Développement de nouvelles filières de recyclage pour les plastiques,
- Diminution des refus de tri qui partent à l'incinération,
- Augmentation des tonnes triées et recyclées sur le territoire,
- Réduction des ordures ménagères résiduelles incinérées.

### OCTOBRE 2022

Transformation des colonnes de tri aériennes par les services techniques.  
Changement des autocollants rappelant les consignes de tri.

### DÉBUT NOVEMBRE 2022

Envoi par voie postale d'un courrier d'explication accompagné du nouveau mémo tri.

### NOVEMBRE 2022

Diffusion de l'information aux Mairies et bailleurs sociaux. Envoi d'une newsletter.  
Diffusion sur le site internet de la CCLA, les réseaux sociaux et le panneau-pocket.  
Distribution d'affiches.

## INFO PRATIQUE

Le service déchets a rencontré plusieurs problèmes liés à des dysfonctionnements du système informatique embarqué sur le camion de collecte. Par conséquent, les puces d'identification de **certains bacs individuels** n'ont pas été lues.

Des modifications ont été apportées durant l'été sur le matériel de collecte. Depuis, le système de pesée embarquée est pleinement opérationnel. Toutefois, une facturation liée aux pesées de bacs non-facturées sur le 1er semestre 2022 sera faite prochainement, sous réserve de récupération des données.

## Bilan 2021



# GESTION DES BIODÉCHETS



La CCLA propose des **composteurs en bois de 570L au tarif de 25 € TTC** (tarif préférentiel dans la limite d'un par foyer).



570L - 25 € TTC

Le compostage de vos déchets de cuisine contribue à la baisse significative de votre production d'ordures ménagères. Ainsi environ un tiers de poids de votre poubelle peut se diriger vers le composteur.

## ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Des **formations**, dispensées par l'association Les Épigées, sont développées par la CCLA. Elles ont pour but de proposer aux usagers qui pratiquent déjà le compostage ou qui souhaitent le faire, d'acquérir des connaissances pratiques et techniques sur la gestion des déchets de jardin et de cuisine. Si vous êtes intéressés renseignez-vous auprès du service déchets ou sur le site internet de la CCLA pour connaître les prochaines dates.

## QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS VERTS ?

Pour gérer vos déchets verts, n'hésitez à venir les déposer sur la **plateforme à végétaux**, située Route du Rondelet à Dullin, à côté des terrains de tennis. Vous pouvez déposer des feuilles, des branches (diam. max 12 cm), des tailles de végétaux et autres plantes. Sur ce même site, vous pouvez **recupérer gratuitement du broyat** à utiliser dans votre composteur ou votre jardin.

## VOUS ÊTES ENSEIGNANT ?

Vous avez un projet pédagogique en lien avec les déchets, le compostage ou le gaspillage alimentaire ? La CCLA, en collaboration avec l'association API COMPOST, propose de nombreuses animations en milieu scolaire.

Contactez-nous à l'adresse suivante : [jb.moinot@ccla.fr](mailto:jb.moinot@ccla.fr)



## HORAIRES DÉCHETTERIE NOVALAISE

PARTICULIERS		
Mardi	8h30 - 12h00	<b>FERMÉ</b>
Mercredi	8h30 - 12h00	13h30 - 18h00
Vendredi	8h30 - 12h00	<b>FERMÉ</b>
Samedi	8h30 - 12h00	13h30 - 18h00

PROFESSIONNELS : CARTE D'ACCÈS OBLIGATOIRE	
Mardi	13h30 - 18h00
Vendredi	13h30 - 18h00

Fermetures du site	Lundi, jeudi, dimanche et jours fériés.
--------------------	---

**En hiver (01/11 au 28/02) : fermeture à 17h00**  
**Dernier accès 10 min avant la fermeture (11h50 et 17h50)**

Sont acceptés :

- Végétaux
- Bois
- Mobilier
- Cartons
- D.E.E.E.\*
- Tubes néon, ampoules basse consommation
- Huiles végétales
- Huiles de vidange
- Encombrants
- Déchets ménagers spécifiques
- Batteries
- Piles
- Pneumatiques
- Bouteilles de gaz
- Extincteurs
- Métaux
- Gravats propres
- Gravats sales